JAVELOTS. — Les Sans Peur : Dimanche 7 mai à 10 h., réunion mensuelle chez M. Catteau Léon, rue A. Dubois.

LANNOY

Orphéon Michelet. — Répétition ce soir vendredi à 20 h. à l'école Michelet. Présence indispensable pour tous les membres : Festival d'Faubourdin.

SAILLY-LEZ-LANNOY

Un grand carrousel. — Le jeudi 25 mai, jour de l'Ascension, un grand carrousel sera donné à Sailly, au profit d'œuvres de bienfaisance. 500 fr. de prix. La musique prêtera son concours. Après le carrousel, il y aura bal.

FLERS

Pour les chômeurs complets. — Produit des quêtes du dimanche 30 avril : liste Caby-Demarquette, 129,30; Roussel-Duhez, 199,50 ; Snauwaert-Grimonpont, 163,95 ; liste Briffaut-Gille, 141,65 ; liste Rassel-Descarpentries, 195 fr.; liste Dick-Himpe, 127 fr.; liste Breine-Wladimy, 143,50; liste Vanhuysse-Ulianiecki, 192,50, liste Lamoureux-Debuyser, 162,25 ; liste Vasseur-Dumont, 200 fr.; liste Cardon-Randis, 166 fr.; Ménart Félix, un bon pour 5 fr. de denrées ; Viot, deux bons de 5 fr. de denrées ; Mandar, un bon pour 3 fr. de denrées ; Vanfleteren Alphonse, 2 bons denrées de 2,50 ; Tiers Victor, un bon pour un kilo de bœuf ; Naguet, un bon pour 250 grammes de beurre ; Marchand, un bon pour 250 gr. de café.

Avis à la population. — Le maire informe la population qu'elle ne doit pas jeter dans les fossés des boîtes de conserves, vieux bidons, etc... que le service d'ébouage est chargé de les ramasser, qu'il suffit de les placer sur les poubelles. La police a reçu des instructions sévères pour dresser des contraventions à toute personne qui sera prise en défaut.

FLERS-BREUCQ

Tir. — Stand des Carabiniers du « Vert Feuillage », chez M. Emile Delplanque, les dimanches 7, 14, 21 et 28 mai, continuation du concours de bienfaisance doté de 350 fr. de prix ; stand ouvert de 9 à 19 h. et pour tout amateur.

ASCQ

Football. — Assemblée générale annuelle de l'U.S.A. samedi 20 mai à 20 h., au siège, 2, rue Marceau. A l'ordre du jour : compte rendu de la situation générale du club ; renouvellement d'un tiers du Comité.

Les candidatures nouvelles seront reçues par M. André Lefebvre, secrétaire, 21, rue Carnot jusqu'au 10 mai, dernier délai.

TOUFFLERS

Tir. — Dimanche 7 mai, au Foyer des amicales, concours classement pour les gymnastes et les amicalistes ; Stand ouvert de 10 h. à midi. Les amicalistes désireux de faire partie de la section recevront le meilleur accueil.

BAISIEUX

Cinéma éducateur. — Ecole laïque des garçons de Baisieux-le-Grand, samedi 6, à 20 h., au programme : « Les Misérables » d'après le célèbre roman de Victor Hugo.

LEERS

M. O. de TOLLENAERE, directeur de l'Harmonie « Franco-Belge, est nommé Officier d'Académie

Nous apprenons que M. O. de Tollenaere, le distingué directeur de l'Harmonie « Franco-Belge » du quartier du Gibraltar, venait d'être nommé Officier d'Académie.

Agé de 38 ans, M. de Tollenaere a déjà une belle carrière musicale. Outre l'Harmonie « Franco-Belge », dont près de la moitié des membres sont de notre commune, il dirige avec la maîtrise qu'on lui connaît, la célèbre Harmonie des Cheminots de Lille et l'Harmonie de Lesquin. La remise officielle des palmes aura lieu le dimanche 14 mai, jour de la fête de Jeanne d'Arc, au cours d'un concert de gala qui sera donné par l'Harmonie « L'Amitié Franco-Belge ».

A l'Harmonie « L'Amitié Franco-Belge ». — L'activité de l'Harmonie « L'Amitié Franco-Belge » est trop connue pour que nous en fassions l'éloge.

Dimanche 7 mai, elle donnera un grand concert à Lille, au cours d'un banquet officiel.

Le dimanche 14 mai, la société assistera à la grand'messe de 10 h., en l'église St-Amand de Néchin (Belgique). Elle y donnera une audition à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc.

L'après-midi, à 16 h. en la salle Flévet, quartier du Gibraltar, elle donnera un grand gala artistique en l'honneur de ses membres d'honneur, bienfaiteurs, honoraires et actifs et leurs familles, avec le concours de Mme Henri Bossut, M. Robert Flourent, ténor et M. Maurice Bourgoin, comique et de sa section dramatique.

Au programme : grand concert musical par l'Harmonie « L'Amitié Franco-Belge ». Œuvres interprétées : 1. Le Grognard, allegro, de Parès ; 2. Bénés, tragique ouverture de Staz ; 3. Mireille, de Gounod ; 4. Boléro, pour six clarinettes, de Blemant ; 5. Le Calife de Bagdad, ouverture de Boildieu ; 6. Ballet, de Faust, en sept parties de Charles Gounod ; 7. La Hussarde, grands valse de Ganne.

Au cours de ce concert, une manifestation de sympathie aura lieu à l'occasion de la remise de la décoration d'Officier d'Académie à M. O. de Tollenaere, Directeur de la société.

La section dramatique interprétera la célèbre comédie en deux actes de Jules Watteux (Le Broutteux) : « Mon onque à Doupes ».

Après le concert, grand bal de famille. Entrée : 2 fr. 50.

L'échelle était mal placée. — Sur un tramway partant de Leers vers Lille, un employé de la Cie avait placé une échelle sur le marche-pied d'une plate-forme, rue de Lys, près du tournant du Château-d'Eau, l'échelle accrocha le candélabre d'un réverbère, lequel fut renversé sur la chaussée. Il n'y eut accident de personne.

A la Gymnastique « Saint-Vaast ». — Aujourd'hui vendredi, à 19 h., répétition pour les pupilles et à 20 h. pour les adultes.

Gallophile. — Comme nous l'avons annoncé précédemment, un concours de coqs opposera dimanche 7 mai chez M. Georges Petremmerie, place de Leers, les parties Polydore de Leers, Emile Cnudde et les frères Dupuis de Leers en combats de 30 x 100.

Toutefois, afin de permettre aux nombreux coqueleux de la région d'assister au combat de Néchin, le tirage au sort qui était primitivement fixé à 16 h. a été porté à 18 h. et la mise au parc à 18 h. 30.

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle-Lebrocq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9.85
DEPOT DE VENTE : 26, Rue Motte (En face du Conditionnement).

LA GRÈVE DE LA FILATURE ROBBE

Nous avons annoncé la grève qui a éclaté dans les Etablissements Robbe-Herbaux et Co, 35, rue de l'Amiral-Courbet, filature de laine cardée. Ce mouvement englobe cent cinquante ouvrières et ouvriers ; leurs ouvriers cardeurs non directement menacés étant restés jusqu'ici au travail.

Une entrevue sur laquelle on n'a pas de détail a eu lieu entre la Direction et six délégués des grévistes hier matin, à 10 heures. Une réunion des grévistes se tiendra ce jour, pour discuter des décisions patronales.

Actuellement, la Direction de l'usine suit les données du Consortium Textile de Roubaix-Tourcoing, qui a décidé l'unification des salaires dans toutes les usines appartenant à son groupement. Jusqu'à ces temps derniers, le personnel de la filature Robbe touchait des salaires un peu supérieurs à ceux des autres maisons de la place.

C'est contre cette mesure d'unification, qui se traduit pratiquement par une diminution sensible des salaires, que protestent les ouvriers.

COFFRES-FORTS 33 rue de Richelieu PARIS
BAUCHE 2 rue de Roubaix LILLE
Catalogue franco

OUVERTURE D'UN MARCHÉ PLACE DE LA CROIX-ROUGE

Le Maire informe la population qu'un marché sera ouvert sur la place de la Croix-Rouge tous les samedis après-midi, à partir du 3 juin prochain.

Les marchands désireux d'y prendre part sont invités à adresser dès maintenant leur demande à la Mairie (Direction de l'Octroi).

VOL AU MARCHE DE LA GRAND'PLACE

Hier jeudi, vers 11 h. 55, Grand'Place à Tourcoing, alors que le marché battait son plein, Mme Jorion-Dutoit, demeurant boulevard de l'Egalité, 109, âgée de 26 ans, avait abandonné un instant, pour aller faire une course dans les environs, sa voiture d'enfant contenant son porte-monnaie. A son retour, le porte-monnaie avait naturellement pris le large... sans laisser d'adresse... Il contenait une facture du gaz nominative et une somme de 180 fr. en coupures.

La volée n'eut pas d'autre ressource que de déposer une plainte. Le service de la Sûreté a ouvert une enquête pour retrouver le ou les voleurs.

LA CRIEE AUX HALLES

Marchandiaes vendues à la criée le 4 mai : asperges, 3,50 la botte ; artichauts, 1,00 la pièce ; petits pois, 3,50 à 4,00 le kg. ; poireaux, 1,30 la botte ; ails, 1,80 le kg. ; carottes, 0,70 à 1,15 le kg. ; oignons, 1,20 le kg. ; pommes de terre, 0,80 à 1,50 le kg ; laitues, 3,00 à 8,00 le colis ; oranges, 2,10 à 3,20 le kg. ; citrons, 2,30 à 2,50 le kg. ; figues, 2,00 le kg.

Camemberts, 0,90 à 1,50 la pièce ; port-salut, 3,00 à 3,30 le kg.; beurre, 11,00 à 18,50 le kg. ; hollande, 9,00 à 13,00 le kg. — Fleurs, 6 à 12 fr. le panier.

Poissons, le kg. : maquereaux, 1,70 à 1,85 ; merlans, 0,80 ; merluches, 3,20 ; élingues, 2,90 ; raies, 3,50 ; rougets, 2,00 à 3,30.

Sociétés et Comités

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir à 20 h., répétition générale du Concert du dimanche 7 mai. La Commission informe les membres de l'Harmonie qu'une audition sera donnée mercredi prochain au Casino de Roubaix. Les instructions concernant ce concert seront données à l'issue de la répétition de ce jour. Présence absolument indispensable.

FANFARE LES INTIMES. — Ce soir à 19 h. 15, répétition générale.

BIGO-JAZZ DES CINQ-VOIES. — Ce soir à 19 h. 30, réunion de Commission et à 20 h. répétition générale au siège, 35, rue du l'Union.

JEUX DIVERS

PINSONS. — Chez M. Eléber Bataille, rue Ingres, dimanche à 6 h. 30 contre Masure — Chez Henri Vaicke, 47, rue du Bois, contre Laperre Adolphe, 92, rue de Paris, pose à 8 h. chez Laperre.

JAVELOTS. — Grand concours samedi et dimanche chez M. Omer Defoort, rue du Clinquet, 335 doté de 250 fr. de prix en espèce ; mise limitée à 10 fr. Un lapin sera joué an 421.

BOULES. — **Coupe du Brauttaux** : Résultat du 30 avril : Les Sans Accord's (Nauville) gagnent la finale de la Coupe par 21 points à 15 contre La Saint-Paul (Belle-Vue).

La distribution des prix se fera au Café du Commerce 68, rue Nationale le dimanche 14 mai à 16 heures.

PARTIS POLITIQUES

PARTI SOCIALISTE. — Ce soir à 19 h., réunion du Comité exécutif, au siège, 4, rue Carnot.

ETAT CIVIL

Naissances : Geneviève Deblock, rue Nationale, 138 ; Dominique Trentseaux, rue de Bayal, 51 ; Georges Lemaire, rue Auber, 102 ; Brigitte Goessaert, rue d'Angers, 10.

Publications : Eugène Verplancke, cantonnier, rue de Séville, 17 et Marie Broucke, moulineuse, rue W. Chocquel, 185 ; René Aubertin, ingénieur à Paris et Olga Leclercq, s. p., rue de Dunkerque, 86.

HALLUIN

La Ducasse de l'Abattoir. — C'est dimanche prochain que s'ouvrira dans le quartier de l'Abattoir, la ducasse annuelle.

Plusieurs baraques foraines sont venues s'installer, souhaitons que cette fête du quartier qui, il y a quelques années, avait un très beau succès, redevienne telle.

Concordia-Harmonie. — Demain samedi, à 19 h. 30, au Café de la Mairie, répétition générale.

Familles nombreuses. — Les bénéficiaires des allocations aux familles nombreuses sont avisés qu'ils peuvent se présenter à la perception d'Halluin le samedi 6 mai, de 9 h. à midi et de 14 à 16 heure, pour toucher l'allocation qui leur est due.

Avant-Garde. — Les gymnastes sont priés d'assister à la répétition de ce vendredi soir à 19 heures au local, rue de l'Abattoir.

800 grammes de bile

C'est ce qu'un foie sain sécrète chaque jour

Etes-vous sûr que le vôtre les sécrète ? N'avez-vous pas la langue chargée, la bouche amère, en vous réveillant ? N'êtes-vous pas un peu constipé, troubles qui indiquent une légère insuffisance biliaire ? N'attendez pas d'avoir des nausées, des vomissements, de voir succéder, à des périodes de constipation opiniâtre, des crises de diarrhée avec selles fétides et décolorées. Soignez-vous énergiquement sans vous astreindre à un régime insipide. Prenez des sucs de feuilles fraiches d'artichaut. Ils tonifieront, rénoveront, rééduqueront votre foie.

Un de nos grands laboratoires s'est spécialisé dans l'extraction délicate de ces sucs et vous pouvez vous les procurer dans toutes les pharmacies en demandant de l'Hépascol François (1). Ce médicament oblige le foie à sécréter une bile abondante qui accomplit son rôle digestif, ses fonctions de désinfectant et de stimulant de l'intestin et vos digestions se font bien. Vos nausées, vos envies de vomir disparaissent, cependant que vos selles redeviennent régulières et normales. Votre mauvaise humeur, la fatigue que vous éprouvez ne tardent pas à faire place à la gaieté, à une vitalité débordante. L'expérience a prouvé des milliers de fois l'efficacité étonnante de l'Hépascol François dans les plus graves affections du foie : jaunisse, cirrhose, sclérose, congestion avec ou sans calculs, cholécystite, ictère catarrhal. Dès les premiers jours, vous commencerez à vous sentir mieux et en une huitaine vos misères ne seront plus qu'un mauvais souvenir.

(1) **Hépascol François**, toutes pharmacies : 10 fr. 60 le flacon ; 16 fr., 95 le double flacon. A défaut, écrire aux Laboratoires François, 70, cours d'Alsace-Lorraine, Bordeaux.

A la PROVIDENCE

49, Rue de Tourcoing — ROUBAIX
Tram A ou GE, arrêt pl. Fosse aux Chênes

Voir dans les 2 Etalages un petit aperçu du choix et des prix

Charles IX, toile blanche, petit talon bois, du 30 au 38 17.75, 30 au 38..... 17.75

Richelieu élastique, verni, art. riche, 28 au 34 44.», 35 au 39 55.»

Richelieu, box noir, bout verni, 1er choix 35 au 39 45.»

Soulier barette verni souple cousu F.P., 28 au 34 39.», du 35 au 39 49.»

LES MAMANS TROUVENT POUR ELLES UN CHOIX ENORME

Pour la 1re COMMUNION quantité de modèles

Soulier bride verni souple, du 28 au 34 29.», du 35 au 40 42.»

Soulier barette verni extra, garniture lézard, du 28 au 34 49.»

Richelieu, verni souple, du 28 au 34 29.»

La nouvelle piscine de Tourcoing

LA NÉCESSITÉ S'IMPOSAIT AU DOUBLE POINT DE VUE DES BESOINS DU PUBLIC ET DE LA NATATION SCOLAIRE

Il est avéré que Tourcoing possède une piscine extrêmement bien outillée et bien agencée, et pourtant la municipalité a décidé, puis rapidement entrepris, d'en construire une seconde.

Pourquoi donc, cette seconde piscine ? se sont demandés certains esprits peu avertis des choses et des nécessités de la natation...

Une série de raisons milite pourtant en faveur de cette construction nouvelle et nous allons en passer en revue les principales, que nous a indiquées M. Paul Bculque, le dévoué directeur de l'Ecole de Natation.

UN GROUPE DE FILLETTES DES ECOLES A L'ENTRAINEMENT

La piscine actuelle, qui a déjà près de trente années d'existence, à ses débuts, suffit amplement aux besoins des Tourquennois, mais le goût de la natation ne tarda pas à s'implanter.

« Le nombre de nageurs fournis chaque année (1.000) par l'enseignement de la natation scolaire, ainsi que ceux éduqués par l'enseignement individuel, a aussi beaucoup contribué à l'augmentation de notre clientère.

» Les résultats sportifs obtenus depuis plus de vingt ans par la Société municipale « Les Enfants de Neptune », ont créé au sein de notre population un engouement qui a contribué puissamment au développement de ce service.

» Cette piscine est, à présent, devenue trop petite. Elle ne répond plus qu'imparfaitement au travail qu'on lui demande, tant au point de vue public que scolaire et sportif ».

Il est évident que pendant la période d'hiver, l'établissement fréquenté par les nageurs seulement peut suffire, mais l'accroissement incessant du nombre de nouveaux nageurs va démontrer bientôt l'exiguïté de la piscine même en période froide.

Dès le début de l'été, la clientèle, qui devient extrêmement nombreuse, rend l'installation notoirement insuffisante, puisqu'on se voit obligé parfois de faire utiliser simultanément une cabine pour deux personnes.

Il en résulte encore un regrettable embouteillage aux salles de douches et de nettoyage.

Enfin, le bassin lui-même est encombré et c'est là le plus grave, car la surveillance en est rendue très difficile.

D'autre part, les dames qui ne peuvent utiliser la piscine que les mardi et vendredi après-midi, réclament, avec juste raison, d'autres moments plus favorables pour leur permettre de pratiquer plus régulièrement l'un des rares sports qui soit permis.

On voit donc la nécessité, au point de vue strictement public, de la construction d'une nouvelle piscine.

Les deux piscines fonctionnant en même temps, décongestionneraient le service. Il serait alors possible de réserver la piscine actuelle le jeudi pour les écolières, qui n'ont que ce jour de congé et le samedi après-midi pour les ouvrières qui profitent du repos de la semaine anglaise.

Il est encore une raison aussi impérieuse qui militait en faveur de la construction d'un second bassin : la nécessité d'un enseignement scolaire amplifié.

L'enseignement collectif de la natation commence dès la rentrée d'octobre et se termine fin mars. Neuf heures par semaine sont réservées à cet enseignement, ce qui permet une moyenne de vingt leçons par élève.

Il est malheureusement impossible d'augmenter le temps consacré à cet enseignement ; au contraire, certaines heures présentent l'inconvénient d'un public trop nombreux, qui gêne considérablement les instructeurs dans leur travail.

Ainsi, d'avril à juillet, il n'est plus possible que de réunir les meilleurs éléments une fois seulement par semaine.

Enfin, toutes les écoles de Tourcoing ne bénéficient pas de cet enseignement, car il faut ajouter aux écoles primaires communales, l'Institut Colbert, le Lycée de garçons, l'Institut Sévigné, le Collège de jeunes filles, les écoles privées élémentaires et les institutions libres.

La nouvelle piscine, qui sera réservée en grande partie aux scolaires est pourvue d'un outillage spécial perfectionné, il permettra donc de combler cette importante lacune.

A. B.

MOUVAUX

Jeu de boules. — Chez M. Thaïs Jean-Bleu, 931, rue Vauban. — Résultats des rencontres du 30 avril : « Le Bon Fraisier » de Croix bat « Les Dispersés » de Rouhaix par 9 pts à 8. — « La Coupe de la Veuve Nys » bat « Les Bras de Zinc » de Mouvaux par 11 à 5. — Au 2e tour « Le Bon Fraisier » de Croix bat « La Coupe de la Veuve Nys » par 5 à 4.

— Rencontres du 7 mai : à 15 h. « Les Têtus » Cdt Sueur de Mouvaux contre « Les Simples d'Esprit » cdt Masson, de Mouvaux, à 16 h. « Les Franco-Belges » cdt Masquelier, de Mouveux, contre « Les Joyeux Mons Onqs », Cdt Maes.

— Demain samedi, réunion mensuelle pour tous les sociétaires, à 8.

RONCQ

AUTOBUS - ATTENTION

La centaine d'autocars belges transportant les ouvriers frontaliers dans les usines de Roubaix-Tourcoing qui passent matin et soir dans la commune. Outre la vitesse bien souvent exagérée qu'il faut leur reprocher, sont, en surplus — trop chargés quant au nombre de personnes transportées et cela fait songer à ce qu'il adviendrait si un accident gravs survenait.

Ces faits ont retenu l'attention de M. Gadroy, l'actif commissaire de police de Roncq qui, ces jours derniers, a entrepris une active surveillance au passage des autobus.

C'est ainsi qu'hier vers 17 h. 50, place de Roncq, plusieurs autocars furent invités à stopper et M. Gadroy, assisté des gardes champêtre Verhoestraete et Debacker, se mirent en demeure de compter le nombre d'ouvriers frontaliers se trouvant dans ces véhicules, en faisant descendre les dits voyageurs.

Un autobus conduit par le nommé Jules Vandoorne, 33 ans, demeurant rue de la Station, à Ledeghem, au service de M. Jérôme Vangheluwe, propriétaire à Ledeghem, comptait 72 occupants alors que le chiffre limite autorisé dans ledit véhicule n'était que 49.

Un autre autocar conduit par son propriétaire nommé Michel Tanghe, 25 ans, demeurant rue de Jonckerskove, à Merckem (Belgique), transportait 62 voyageurs au lieu de 46, chiffre autorisé.

Ces deux conducteurs, pour leur trop grande complaisance, se sont vus gratifier d'un procès-verbal.

Anciens militaires (Centre). — La Commission informe les sociétaires que la réunion trimestrielle aura lieu dimanche 7 mai au local « Café du Cygne », rue de la Latte, à 17 h.

Pour la fête Jeanne d'Arc, dimanche 14 mai, rendez-vous au siège, à 16 h. pour participer au cortège.

Paiement de secours. — Le paiement des allocations de chômage aux chômeurs complets aura lieu ce vendredi 5 mai, de 15 h. 30 à 16 h.

POURQUOI LES AMÉRICAINS BOIVENT A NOUVEAU DE LA BIÈRE

13 ans, 2 mois et 22 jours sans bière. Quelle privation ce fut pour les Américains ! Cent millions de gosiers se dessèchaient. La loi Volstead étendait sur les quarante-cinq Etats de la libre Amérique son interdiction implacable.

Mais les citoyens s'ingénialent à tourner la loi. Ne plus boire de bière quand on en a fait sa boisson préférée, c'était vraiment trop demander. Ainsi, les Américains en buvaient-ils quand même — en fraude. Ce n'était, ce ne pouvait être qu'une sorte de mixture qui, certes, n'avait rien de commun avec la bière fraîche, légère, nourrissante et saine, la véritable bière de brasserie, telle que nous la buvons en France.

Les Américains l'ont appris à leurs dépens et c'est, à coup sûr, la meilleure façon de ne pas oublier. Préférant la bonne bière à toute autre, ils en importaient avec des ruses de Peaux Rouges, c'est le cas de le dire, et forcément par petites quantités. Ils en buvaient secrètement, presque honteusement. Ils en buvaient en se cachant, car les Agents de la prohibition ne badinent point. Aussi est-ce une explosion de joie qui accueillit à New-York le 7 Avril dernier, à 0 heure et 1 minute, la promulgation de ce petit texte de loi sans grande apparence :

« Ne sera pas considérée comme boisson alcoolique la Bière contenant 3 degrés 2 d'alcool. »

Le législateur prudent ne touchait pas à la Loi Volstead. Il faisait mieux. Il la « tournait » à son tour, légalement pourrait-on dire. C'était du même coup reconnaître que la bière ne pouvait être une boisson dangereuse en raison de son degré d'alcool. Bien au contraire, ce faible degré d'alcool est justement une des qualités hygiéniques de la bière. Cette bière à 3,2 n'est pas, comme certains se l'imaginent, une bière quelconque, mais la bière normale, celle que l'on boit en France que l'on aime et dont on redemande. Les Américains ont enfin le droit de boire chez eux de l'authentique bière de brasserie. Les Représentants Quillin et Harrisson, auteur du petit texté d'une si grande importance ont bien mérité de l'Amérique, n'est-il pas vrai ?

Pierre AURIGNY.

Le pointage des chômeurs partiels aura lieu de 9 h. 30 à 10 h.

Javelots. — Un concours de javelots aura lieu chez Crétal, 6, rue de Bousbecque, à Roncq les 6, 7, 8 mai. 200 fr. de prix.

Jeu de dés : un gros lapin au plus haut point.

Harmonie Ouvrière. — Ce vendredi soir, à 20 h., à la Maison du Peuple, répétition.

Jeunesse Roncquoise. — Ce soir, de 19 à 21 heures, répétition au gymnase municipal.

LINSELLES

Amicale laïque. — Le concours de tir habituel aura lieu le dimanche 7 mai, au siège de l'Amicale. Le Président offre des pigeons aux plus haute points faits pendant le concours.

BOUSBECQUE

Chez les Pompiers. — Lundi 8 mai, les Pompiers de Bousbecque effectueront, à 18 heures, une manœuvre d'incendie.

Rassemblement des hommes, en tenue de manœuvre, au local à 17 h. 45.

Caisse d'Epargne. — Dimanche, séance à la Mairie, salle habituelle, de 10 h. à 11 h. 30.

Habillez-vous directement en Fabrique
LA JUSTICE TAILLEUR
face octroi de Rx, route de Lannoy
Complet p. laine, 210 f., façon 130 f.

MARCQ-EN-BARŒUL

Le bras dans la poulie d'un bobinoir. — A la Cotonnière de Fives, l'ouvrière bobineuse Berthe Bruit, âgée de vingt-huit ans, demeurant 18, rue d'Héricourt, a eu, au cours de son travail, l'avant-bras droit enroulé autour de la poulie de son bobinoir.

Aux cris poussés par la victime, l'on arrêta la machine et l'on conduisit la blessée à l'infirmerie de l'usine. Le praticien a relevé qu'elle portait des lésions de l'extrémité inférieure de l'humérus, une déchirure ligamenteuse de l'articulation du coude, des lésions des muscles de l'épaule ainsi que des brûlures par frottement du premier et du deuxième degré ; après pansement, il lui a ordonné un repos de trois semaines.

Interruption de courant. — Le réseau électrique de la région lilloise informe les abonnés que le courant sera coupé le dimanche 7 mai, de 7 à 9 heures.

1° A ceux reliés aux postes de Ghesles, des Peupliers, du Purgatoire et de la Beuvrequin et 2° à ceux raccordés au poste de la rue du Bois à Lille, c'est-à-dire pour les rues Fémy, Félix-Faure, de Valmy et de Rouges-

NOUVELLE BOITE
BREVETÉE
PROPRE·ÉCONOMIQUE
ÉLÉGANTE·PRATIQUE
INUSABLE

IBBS
rajeunit le savon dentifrice et en fait un produit **idéal**

EN BELGIQUE

DOTTIGNIES

Rémi Winkier qui blessa grièvement sa femme et sa belle-mère a été condamné à 3 mois de prison

Le 14 février dernier, un lamentable drame eut lieu à Dottignies. Le nommé Rémi Vinkier, ouvrier agricole, blessa, au cours d'une discussion, sa femme et sa belle-mère à coups de couteau. Il alla se constituer prisonnier au bureau de police de Courtrai.

Les deux victimes, dans un état très grave, furent transportées dans une clinique où elle restèrent plusieurs mois en traitement. Aujourd'hui, elles sont à peu près rétablies.

Devant le tribunal correctionnel de Courtrai, Vinkier a dû répondre de son acte.

A l'audience, il paraît très déprimé par ses longues semaines de détention préventive.

Il est défendu par Me Lefebvre, de Menin, qui donne un aperçu en termes émus de la vie lamentable que menait Vinkier auprès de sa femme qui avait un amant dans la personne d'un nommé Coetsier, avec lequel ils cohabitaient. Après avoir insisté sur les paroles outrageantes que devait souffrir Vinkier de sa femme et de sa belle-mère, et sur la méconduite flagrante de sa femme, qui l'ont poussé au geste brutal que l'on sait Le défenseur conclut que Vinkier n'est nullement responsable de son acte, qu'il a commis dans un moment d'égarement provoqué par les scènes pénibles que lui faisaient sa femme et sa belle-mère, qui allèrent même jusqu'à le rouer de coups. Vinkier, continue son avocat, était un ouvrier modèle, qui remettait régulièrement son salaire entre les mains de sa femme ; cet argent sevait... à acheter du tabac pour l'amant.

Le tribunal condamne Vinkier à trois mois d'enprisonnement et à 350 francs d'amende avec prise en considération de larges circonstances atténuantes.

Accordéonistes Franco-Belges. — Dimanche à 9 h., répétition générale. — A 10 h. 30, réunion mensuelle, présence indispensable.

HERSEAUX

Conseil communal. — La réunion du Conseil communal aura lieu demain samedi à 19 h. L'ordre du jour appellera les points suivants : 1. Notification de la nomination du bourgmestre ; 2. Vérification de la caisse communale et C.A.P. ; 3. Demandes concessions au cimetière et modification au plan pour concessions, tarif, modifications. — Compte fabricqn église Saint-Jean-Baptiste, pour 1932 : avis, emprunts à contracter avec le crédit communal : 550.000 francs pour le chômage et 73.000 fr. pour les pensions de vieillesse : décision. — Etablissement de 140 centimes additionnels à l'impôt foncier, à la taxe mobilière sur les revenues des capitaux investis en Belgique, à la taxe professionnelle autre que sur les salaires et l'impôt sur le mobilier. — Etablissement d'une taxe spéciale de 44 % de la taxe professionnelle sur les salaires. — Agréation de la nomination d'un Instituteur à l'école adoptée des *garçons « Ballons »*.

Distinction — Nous apprenons que M. Alois Declercq, sous-chef de musique, basse-solo à la Fanfare ouvrière, a obtenu un deuxième premier prix de lecture à vue et un 2e premier prix d'exécution au concours individuel de musique de Lille.

Un accident de la route. — M. Marcel Démette, habitant chaussée des Ballons, a fait une chute grave alors qu'il roulait en motocyclette dans l'avenue du Château à Mouscron. Conduit immédiatement en auto ambulance à la Polyclinique de Mouscron, il subit l'opération du trépan. Quoique son état soit jugé grave, les praticiens ne désespèrent pas de le sauver.

Les coiffeurs du Peuple. — L'assemblée générale pour la réorganisation de cette société de boules, et dont le siège est à la Maison du Peuple, aura lieu dimanche 7 mai à 16 h. Formation de la Commission.

Boules. — La 4e journée du grand Tournoi de boules à l'étaque organisé chez M. Dupont Nottebaert, carrière Démeitre, a donné les résultats suivants : Eq. Potteau bat Cercle Saint-Joseph ; Eq. Meurisse bat éq. Hien ; en finale, éq. Potteau a battu l'éq. Meurisse.

Continuation du tournoi le 7 mai : à 14 h., Cercle Saint-Joseph contre éq. Bon Fraisier ; à 15 h. Amis de chez Menrisse contre As de la Boule.

WERVICQ

Concerts. — Dimanche 7 mai, à 11 h., sur la place Saint-Martin, grand concert d'ouverture de la saison donné par la société royale la fanfare « Les Amis Réunis ».

COMINES

Hameau du Geelsluis. — Dimanche 7 mai, grande course cycliste, 60 kilomètres circuit de la Vallée de La Lys, pour débutants ainsi que pour la 4e catégorie française. 405 francs de prix garantis et nombreuses primes.

Inscription de la course à 15 heures. Au Châlet

COURTRAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Vol. — Hanssens Marcel, de **Mouscron**, avait dérobé une auto dans cette ville et se rendit à Courtrai où il visita un cabaret du Marché au Lin. La police avertie par le propriétaire, reconnut l'auto et prit le gaillard par le collet. Celui-ci prétendit avoir conduit la voiture sur ordre d'un monsieur, qui était descendu en route. Le propriétaire de l'auto reconnut plus tard dans Hanssens le fils d'un de ses meilleurs amis. Hanssens a été condamné à un emprisonnement de 3 mois avec sursis et 182 fr. d'amende.

Outrages à gendarmes. — Pierre Oris, de **Wervicq**, fut condamné à 250, 210 et 105 fr. d'amende pour outrages aux gendarmes de Menin, qui lui dressèrent procès-verbal parce qu'il roulait sans lumière et qu'il se trouvait sous l'emprise de la boisson.

Coups. — Une bataille eut lieu à **Menin**, dans un estaminet du quai de Dérhargement entre plusieurs consommateurs : un nommé Flévez Ernest, fut même sérieusement blessé et eut ses habits déchirés.

Demey Théodore écope 182 fr. d'amende ; Cooremans Joseph 210 fr., Cooremans Alfred 15 jours d'emprisonnement et 142 fr. ; Lepere Henri 350 fr. d'amende. Les deux derniers firent défaut. La peine est conditionnelle pour les deux premiers.

Vols à l'aglise. — Deman Gérarda, épouse David Ghekiere de **Menin**, s'était fait une spécialité de voler les sacoches des personnes qui se rendaient au confessionnal ou au banc de Communion dans une église de Menin. Elle opérait ainsi à des dates différentes plusieurs larcins au préjudices de quatre personnes. Elle a été condamnée à 3 mois de prison avec sursis, plus 182 fr. d'amende et 5 ans d'interdiction de ses droits civils.

Blessée par une auto. — Mme Philomène Pelluck, de **Menin**, avait été renversée dans cette ville par une auto conduite par M. Masscheleim, échevin libéral de Zonnebeke-Ieg-Ypres. La victime avait été grièvement blessée et fut incapable de reprendre le travail durant plusieurs semaines.

M. Masscheleim a été condamné à 110 fr. d'amende et à payer un dédommagement de 1.295 francs à la victime.

NÉCHIN

Gallophilie. — Au Gibraltar, chez M. Peau, dimanche 7 mai, grand concours : il se jouera un 3 de 5 pour 500 fr., paire de plaisir à 100 fr. La société Peau contre Prez d'Estaimbourg et ses Amis. — Mise au parc à 16 h. 30, pour battre avant l'estaminerie de Leers.

SAINT-LÉGER

Un suicide. — Mercredi, vers 13, h. 30 M. Théophile Delvianne, âgé de 62 ans, habitant rue Georges-Desmet, à Dottignies, s'est suicidé en se jetant dans le canal près du pont Mauroy. Des témoins accoururent et tentèrent de le ramener sur la berge. Mais malheureusement il avait cessé de vivre.

On attribue son geste à la neurasthénie. Le corps a été ramené à son domicile.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX-TOURCOING

CERCLE « UNION » ET « ENTENTE TOURQUENNOISE. — Les trois concours d'essai concernant la nouvelle méthode de jeu étant terminés, les Commissions des deux sociétés se sont réunies pour examiner les objections soumises.

La nouvelle méthode sera continuée, mais avec quelques modifications. Les amateurs du petit jeu pourront participer au grand jeu sans être obligés d'engager tous leurs pigeons dans le grand jeu. Seuls les amateurs classés d'office dans le grand jeu ne pourront participer au petit jeu.

— Dimanche 7 mai, concours sur **Chantilly** et **Chartres** sur le même appareil.

A ROUBAIX

LA CONCORDE. — Aujourd'hui 5 mai, mise en paniers de 15 à 18 h. 30 pour concours de **Rambouillet** ; 500 fr. de prix d'honneur ; regulateurs par série de 1 et 2 désignés, mise 0 fr. 50 ; vélo par série de 2 sur 3 désignés, mise 1 fr.

— Samedi de 15 à 18 h. 30, mise en paniers pour concours de **Chantilly**, 300 fr. de prix d'honneur ; 50 prix de 5 fr. dont 20 réservés aux sociétaires et 5 séries de 10 fr. 2 sur 3 désignés. — Objets garantis : un régulateur, un service de table, un service à café, une série saladiers (1 et 2 désignés), etc. mise 1 fr.

LE PROGRÈS. — Aujourd'hui de 15 à 19 h. en paniers pour **Rambouillet**. Honneur 500 fr. vélo 2 sur 3 (mise 1 fr.) ; régulateurs désignée à 0 fr. 50.

— Le 7 mai, concours de **Chantilly**. Honneur au